

N°31-2023 – Mise en place d'une Assistance technique SAGE Canche et Authie

Extrait du registre des Délibérations de l'EPAGE Canche et Authie

Réunion du 06 Décembre 2023

L'an Deux mille vingt-trois, le six Décembre à dix-huit heures les Membres du Syndicat Mixte Canche et Authie se sont réunis à la Maison du Bois à Auchy-Les-Hesdin, sous la présidence par intérim de Monsieur Philippe Fourcroy suite de convocation du 29/11/2023.

Etaient présents : **Monsieur Dominique Masson, Monsieur Philippe Fourcroy, Monsieur David Caux** et **Monsieur Dominique Bigand** délégués représentants la Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Philippe Lejosne, Monsieur Franck Parmentier et Monsieur Steve Pringarbe**, délégués représentants la Communauté de Communes des 7 Vallées; **Monsieur Dominique Coquet, Monsieur Denis Dequidt, Monsieur Marcel Leclercq et Monsieur Michel Duval**, délégués représentants la Communauté de Communes du Ternois ; **Monsieur Constant Vasseur et Monsieur Nicolas Pichonnier**, délégués représentants la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; **Monsieur Jean-Marie Guenez**, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; **Monsieur Francis Petit, Monsieur Jean-Michel Magnier et Monsieur Eric Roussel**, délégués représentants la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; **Monsieur Claude PATTE**, délégué représentant la Communauté de Communes de Ponthieu-Marquenterre ;

Autres membres présents : Monsieur Jean-Charles Bruyelle, représentant la Commission Locale de l'Eau

Absents excusés : Monsieur Daniel Fasquelle, délégué représentant la Communauté d'Agglomération des deux baies en Montreuillois ; Monsieur Yves Gilles, délégué représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; Monsieur Christophe Cousin et Monsieur Marc Denavaut, délégués représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; Monsieur Damien Bricout, délégué représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; Monsieur Michel Destombe, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; Monsieur Dominique Dufossé, délégué représentant la Communauté de Communes Territoire Nord Picardie ; Monsieur Eric Kraemer et Monsieur Guy Taeck, délégués représentants la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre

Nombre de délégués en exercice : 30

Nombre de délégués présents : 18

Nombre de délégués présents représentant le quorum : 17

- Titulaires : 16
- Suppléants : 1

Monsieur Le Président par intérim rappelle à l'Assemblée que le Syndicat Mixte Canche et Authie porte l'animation des commissions locales de l'eau Canche et Authie pour l'élaboration, la mise en œuvre et la révision des SAGE.

Cette animation est cruciale pour parvenir à mobiliser l'ensemble des acteurs autour des enjeux de la protection et la gestion de la ressource en eau.

Les bureaux des 2 CLE ont réagi favorablement à ces défis posés et souhaitent compléter les moyens des animations actuelles pour renforcer le lien avec les acteurs du territoire. Dans ce sens, une assistance technique est envisagée sur la période 2023-2024.

Cette assistance technique a pour objectif d'aider les animateurs dans la mise en œuvre des objectifs fixés :

- **Mise en compatibilité des documents des SAGE avec le SDAGE Artois-Picardie 2021-2027 ;**
- **Porté à connaissance de l'inventaire des zones humides des SAGE et information, sensibilisation des publics ;**
- **Autres axes en cours d'expérimentation et nécessitant des moyens techniques complémentaires :**
 - * **L'expérimentation d'un contrat de masse d'eau pour le sous-bassin de la Ternoise**
 - * **L'enclenchement de la démarche relative aux études Volumes Prélevables (Etude HMUC)**
 - * **La préservation des prairies stratégiques pour la gestion de l'eau**
 - * **La sensibilisation des acteurs du territoire et du grand public**

Ainsi, l'assistance technique serait composée par :

- **3 stagiaires étudiants en Master 2** (2 en 2023 et 1 en 2024);
- **Un contrat d'apprentissage** (présent sur 121 jours en 2023 et 87 jours en 2024)
- **Un technicien polyvalent en appui des 2 animateurs (à partir de janvier 2024)**
- **Un chargé de mission communication (à partir de juin 2024)** affecté pour 50 % de son temps aux CLE Canche et Authie pour la définition d'une stratégie de communication et sa mise en œuvre

Le Président propose donc à l'Assemblée de valider le plan de financement suivant :



Intitulé	Détail	Montant prévisionnel	Participation Agence de l'Eau (50%)	Participation Symcœa(50%)
Mise en compatibilité des SAGE	2 stagiaires M2 2023	5 900 €	2 950,00 €	2 950,00 €
Porté à connaissance zones humides (catégorisation)	1 contrat d'apprentissage (à partir de juillet 2023 – 6 mois) + coût formation	10 375,00 €	5 187,50 €	5 187,50 €
Emergence contrat de masse d'eau Ternoise/ Prairies stratégiques	Appui technique 1 ETP	17 034,00	8 517,00€	8 517,00€
2023		33 309,00 €	16 654,50 €	16 654,50 €
Contrat masse d'eau Ternoise, observatoire prairie ; étude HMUC	Appui technique 1 ETP	68 136,00 €	34 068,00 €	34 068,00 €
Mise en compatibilité des SAGE	1 stagiaire	3 600,00 €	1 800,00 €	1 800,00 €
Porté à connaissance zones humides (catégorisation)	1 contrat d'apprentissage (à partir de Janvier-juin 2024 – 6 mois)+ coût formation	11 020,00 €	5 510,00 €	5 510,00 €
Stratégie de communication et mise en oeuvre	Sensibilisation et information 0,50 ETP	41 774,10 €	20 887,05 €	20 887,05 €
2024		124 530,10€	62 265,05 €	62 265,05 €
TOTAUX 2023-2024		157 839,10€	78 919,55 €	78 919,55 €

Après en avoir délibéré, le Conseil syndical accepte, à l'unanimité, de valider le plan de financement et charge le Président de déposer les demandes de subventions auprès des financeurs.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessous.

Philippe FOURCROY
Président du SYMCEA par intérim



SymCœa
Engagé pour un territoire durable

N°32-2023 – Interventions des équipes techniques : Entretien de cours d'eau et Travaux d'hydraulique douce Coût journalier équipe

Extrait du registre des Délibérations de l'EPAGE Canche et Authie

Réunion du 06 Décembre 2023

L'an Deux mille vingt-trois, le six Décembre à dix-huit heures les Membres du Syndicat Mixte Canche et Authie se sont réunis à la Maison du Bois à Auchy-Les-Hesdin, sous la présidence par intérim de Monsieur Philippe Fourcroy suite de convocation du 29/11/2023.

Etaient présents : **Monsieur Dominique Masson, Monsieur Philippe Fourcroy, Monsieur David Caux** et Monsieur Dominique Bigand délégués représentants la Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Philippe Lejosne, Monsieur Franck Parmentier et Monsieur Steve Pringarbe**, délégués représentants la Communauté de Communes des 7 Vallées; **Monsieur Dominique Coquet, Monsieur Denis Dequidt, Monsieur Marcel Leclercq et Monsieur Michel Duval**, délégués représentants la Communauté de Communes du Ternois ; **Monsieur Constant Vasseur et Monsieur Nicolas Pichonnier**, délégués représentants la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; **Monsieur Jean-Marie Guenez**, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; **Monsieur Francis Petit, Monsieur Jean-Michel Magnier** et Monsieur Eric Roussel, délégués représentants la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; **Monsieur Claude PATTE**, délégué représentant la Communauté de Communes de Ponthieu-Marquenterre ;

Autres membres présents : Monsieur Jean-Charles Bruyelle, représentant la Commission Locale de l'Eau

Absents excusés : Monsieur Daniel Fasquelle, délégué représentant la Communauté d'Agglomération des deux baies en Montreuillois ; Monsieur Yves Gilles, délégué représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; Monsieur Christophe Cousin et Monsieur Marc Denavaut, délégués représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; Monsieur Damien Bricout, délégué représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; Monsieur Michel Destombe, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; Monsieur Dominique Dufossé, délégué représentant la Communauté de Communes Territoire Nord Picardie ; Monsieur Eric Kraemer et Monsieur Guy Taeck, délégués représentants la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre

Nombre de délégués en exercice : 30

Nombre de délégués présents : 18

Nombre de délégués présents représentant le quorum : 17

- Titulaires : 16
- Suppléants : 1

N°33-2023-DELIBERATION PORTANT CREATION D'UN EMPLOI PERMANENT

Assistant(e) technique des sage Canche et Authie (CDD)

En application de l'article L. 332-8.2° et L. 313-1

Extrait du registre des Délibérations du Syndicat Mixte Canche et Authie

Réunion du 06 Décembre 2023

L'an Deux mille vingt-trois, le six Décembre à dix-huit heures les Membres du Syndicat Mixte Canche et Authie se sont réunis à la Maison du Bois à Auchy-Les-Hesdin, sous la présidence par intérim de Monsieur Philippe Fourcroy suite de convocation du 29/11/2023.

Etaient présents : **Monsieur Dominique Masson, Monsieur Philippe Fourcroy, Monsieur David Caux et Monsieur Dominique Bigand** délégués représentant la Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Philippe Lejosne, Monsieur Franck Parmentier et Monsieur Steve Pringarbe**, délégués représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées; **Monsieur Dominique Coquet, Monsieur Denis Dequidt, Monsieur Marcel Leclercq et Monsieur Michel Duval**, délégués représentant la Communauté de Communes du Ternois ; **Monsieur Constant Vasseur et Monsieur Nicolas Pichonnier**, délégués représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; **Monsieur Jean-Marie Guenez**, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; **Monsieur Francis Petit, Monsieur Jean-Michel Magnier et Monsieur Eric Roussel**, délégués représentant la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; **Monsieur Claude PATTE**, délégué représentant la Communauté de Communes de Ponthieu-Marquenterre ;

Autres membres présents : Monsieur Jean-Charles Bruyelle, représentant la Commission Locale de l'Eau

Absents excusés : Monsieur Daniel Fasquelle, délégué représentant la Communauté d'Agglomération des deux baies en Montreuillois ; Monsieur Yves Gilles, délégué représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; Monsieur Christophe Cousin et Monsieur Marc Denavaut, délégués représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; Monsieur Damien Bricout, délégué représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; Monsieur Michel Destombe, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; Monsieur Dominique Dufossé, délégué représentant la Communauté de Communes Territoire Nord Picardie ; Monsieur Eric Kraemer et Monsieur Guy Taeck, délégués représentant la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre

Nombre de délégués en exercice : 30

Nombre de délégués présents : 18

Nombre de délégués présents représentant le quorum : 17

- Titulaires : 16
- Suppléants : 1

Vu le Code général des collectivités territoriales ;
Vu le code général de la fonction publique, et notamment ses articles L. 332-8.2° et L. 313-1 ;
Vu le décret n° 88-145 du 15 février 1988 pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale ;
Vu le décret n° 2019-1414 du 19 décembre 2019 relatif à la procédure de recrutement pour pourvoir les emplois permanents de la fonction publique ouverts aux agents contractuels ;

Monsieur le Président par intérim rappelle à l'assemblée délibérante que, conformément à l'article L. 332-8 2° du code général de la fonction publique, un emploi permanent du niveau de la catégorie A, B ou C peut être occupé par un agent contractuel lorsque la nature des fonctions ou les besoins des services le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté.

Ainsi, en raison des tâches à effectuer, Monsieur le Président propose l'établissement d'un contrat à durée déterminée d'une durée de 12 mois, renouvelable par reconduction expresse. La durée des contrats successifs ne peut excéder un total de six années. A l'issue de la période maximale de six années, le contrat ne peut être reconduit que par une décision expresse et pour une durée indéterminée, en application de l'article L. 332-9 du code général de la fonction publique.

Après en avoir délibéré, l'assemblée délibérante décide :

1. La création à compter du 8 Janvier 2024 d'un emploi d'assistant(e) technique des sage Canche et Authie, pour une durée de **12 mois**, dans le grade de Technicien ou Ingénieur relevant de la catégorie hiérarchique B ou A à temps complet pour exercer les missions ou fonctions suivantes :
 - Mise en compatibilité des documents des SAGE avec le SDAGE Artois-Picardie 2021-2027;
 - Elaboration et mise en œuvre d'un contrat de masse d'eau sur la Ternoise ;
 - Suivi technique de l'étude relative aux volumes prélevables.
- Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent seront inscrits au budget aux chapitres et articles prévus à cet effet ;
- Le tableau des emplois sera modifié.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessous.

Philippe FOURCROY
Président du SYMCEA par intérim


SymCéA
Engagé pour un territoire durable

N°34-2023-DELIBERATION PORTANT CREATION D'UN EMPLOI NON PERMANENT

Technicien(ne) de surface (CDD)

En application de l'article L. 332-23 1°

Extrait du registre des Délibérations du Syndicat Mixte Canche et Authie

Réunion du 06 Décembre 2023

L'an Deux mille vingt-trois, le six Décembre à dix-huit heures les Membres du Syndicat Mixte Canche et Authie se sont réunis à la Maison du Bois à Auchy-Les-Hesdin, sous la présidence par intérim de Monsieur Philippe Fourcroy suite de convocation du 29/11/2023.

Etaient présents : **Monsieur Dominique Masson, Monsieur Philippe Fourcroy, Monsieur David Caux** et Monsieur Dominique Bigand délégués représentants la Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Philippe Lejosne, Monsieur Franck Parmentier et Monsieur Steve Pringarbe**, délégués représentants la Communauté de Communes des 7 Vallées; **Monsieur Dominique Coquet, Monsieur Denis Dequidt, Monsieur Marcel Leclercq et Monsieur Michel Duval**, délégués représentants la Communauté de Communes du Ternois ; **Monsieur Constant Vasseur et Monsieur Nicolas Pichonnier**, délégués représentants la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; **Monsieur Jean-Marie Guenez**, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; **Monsieur Francis Petit, Monsieur Jean-Michel Magnier** et Monsieur Eric Roussel, délégués représentants la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; **Monsieur Claude PATTE**, délégué représentant la Communauté de Communes de Ponthieu-Marquenterre ;

Autres membres présents : Monsieur Jean-Charles Bruyelle, représentant la Commission Locale de l'Eau

Absents excusés : Monsieur Daniel Fasquelle, délégué représentant la Communauté d'Agglomération des deux baies en Montreuillois ; Monsieur Yves Gilles, délégué représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; Monsieur Christophe Cousin et Monsieur Marc Denavaut, délégués représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; Monsieur Damien Bricout, délégué représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; Monsieur Michel Destombe, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; Monsieur Dominique Dufossé, délégué représentant la Communauté de Communes Territoire Nord Picardie ; Monsieur Eric Kraemer et Monsieur Guy Taeck, délégués représentants la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre

Nombre de délégués en exercice : 30

Nombre de délégués présents : 18

Nombre de délégués présents représentant le quorum : 17

- Titulaires : 16
- Suppléants : 1

Monsieur Le Président par intérim rappelle au conseil syndical que l'article L. 332-23 1° du code général de la fonction publique autorise le recrutement sur des emplois non permanents d'agents contractuels pour un accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois sur une période consécutive de dix-huit mois, renouvellement compris.

Monsieur Le Président expose également au conseil syndical qu'il est nécessaire de prévoir le nettoyage des locaux. Ces tâches ne peuvent être réalisées par les seuls agents permanents de la collectivité.

Ainsi, en raison des tâches à effectuer, il propose au conseil syndical de créer, à compter du 8 Janvier 2023, un emploi non permanent sur le grade d'adjoint technique dont la durée hebdomadaire de service est de 6h et de l'autoriser à recruter un agent contractuel pour une durée de 12 mois sur une période de 18 mois suite à un accroissement temporaire d'activité de technicien(ne) de surface.

Après en avoir délibéré, le conseil syndical décide à l'unanimité :

- De créer un emploi non permanent relevant du grade d'adjoint technique pour effectuer les missions de technicien(ne) de surface suite à l'accroissement temporaire d'activité d'une durée hebdomadaire de travail égale à 6h semaine, à compter du 8 Janvier 2024 pour une durée maximale de 12 mois sur une période de 18 mois.
- La rémunération sera fixée par référence à l'indice brut 367 indice majoré 361, à laquelle s'ajoutent les suppléments et indemnités en vigueur.
- La dépense correspondante sera inscrite au budget.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessous.

Philippe FOURCROY
Président du SYMCEA par intérim


SymCQA
Engagé pour un territoire durable

Ressources Humaines - Finances

35-2023- Convention avec le CDG du Pas-de-Calais pour la mise à disposition d'un agent chargé d'une fonction d'inspection (ACFI)

Extrait du registre des Délibérations du Syndicat Mixte Canche et Authie

Réunion du 06 Décembre 2023

L'an Deux mille vingt-trois, le six Décembre à dix-huit heures les Membres du Syndicat Mixte Canche et Authie se sont réunis à la Maison du Bois à Auchy-Les-Hesdin, sous la présidence par intérim de Monsieur Philippe Fourcroy suite de convocation du 29/11/2023.

Etaient présents : **Monsieur Dominique Masson, Monsieur Philippe Fourcroy, Monsieur David Caux** et Monsieur Dominique Bigand délégués représentants la Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Philippe Lejosne, Monsieur Franck Parmentier et Monsieur Steve Pringarbe**, délégués représentants la Communauté de Communes des 7 Vallées; **Monsieur Dominique Coquet, Monsieur Denis Dequidt, Monsieur Marcel Leclercq et Monsieur Michel Duval**, délégués représentants la Communauté de Communes du Ternois ; **Monsieur Constant Vasseur et Monsieur Nicolas Pichonnier**, délégués représentants la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; **Monsieur Jean-Marie Guenez**, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; **Monsieur Francis Petit, Monsieur Jean-Michel Magnier** et Monsieur Eric Roussel, délégués représentants la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; **Monsieur Claude PATTE**, délégué représentant la Communauté de Communes de Ponthieu-Marquenterre ;

Autres membres présents : Monsieur Jean-Charles Bruyelle, représentant la Commission Locale de l'Eau

Absents excusés : Monsieur Daniel Fasquelle, délégué représentant la Communauté d'Agglomération des deux baies en Montreuillois ; Monsieur Yves Gilles, délégué représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; Monsieur Christophe Cousin et Monsieur Marc Denavaut, délégués représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; Monsieur Damien Bricout, délégué représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; Monsieur Michel Destombe, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; Monsieur Dominique Dufossé, délégué représentant la Communauté de Communes Territoire Nord Picardie ; Monsieur Eric Kraemer et Monsieur Guy Taeck, délégués représentants la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre

Nombre de délégués en exercice : 30

Nombre de délégués présents : 18

Nombre de délégués présents représentant le quorum : 17

- Titulaires : 16
- Suppléants : 1

Vu le code général des collectivités territoriales.

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, et notamment son article 26-1 relatif aux services pouvant être créés par les Centres de Gestion et mis à disposition des collectivités territoriales et des établissements publics qui en font la demande.

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires.

Vu le décret n° 85-643 du 26 juin 1985, relatif aux centres de gestion institués par la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée.

Vu le décret n°85-603 du 10 juin 1985 modifié, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine préventive dans la Fonction Publique Territoriale.

Le Président par intérim rappelle :

- les obligations en matière de santé et sécurité au travail, et notamment l'article 5 du décret 85-603, faisant obligation à chaque collectivité de nommer un agent chargé d'une fonction d'inspection (ACFI)
- l'avis favorable du Comité Technique en date du 14 Novembre 2013 pour recourir à l'ACFI du CdG62.
 - que compte tenu des spécificités de la mission d'inspection, cette dernière ne peut être exercée en interne
 - qu'il est nécessaire pour la collectivité de pouvoir bénéficier de l'assistance des conseillers de prévention du CdG62 dans la mise en œuvre des différentes actions en matière de santé et sécurité au travail.

Le Président précise que :

- 1) le Centre de Gestion propose aux collectivités et établissements publics du département de bénéficier par voie de convention de la mise à disposition des agents de son service « Santé et Sécurité au Travail »
- 2) ladite convention et ses annexes prévoient que:
 - les missions sont assurées sur demande spécifique de la collectivité qui devra en définir la nature
 - Les coûts des missions sont établis par journée ou demi-journée de travail, sur la base d'un tarif voté par le Conseil d'Administration du CdG62

Le Président propose au Conseil d'Administration :

d'émettre un avis favorable à la signature de la convention proposée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Pas-de-Calais

Après en avoir délibéré, le Conseil syndical, décide à l'unanimité :

- D'autoriser le Vice-Président à signer ladite convention et à en faire appliquer autant que de besoins les missions.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessous.

Philippe FOURCROY

Président du SYMCEA par intérim

SymCœA

Engagé pour un territoire durable

N°36-2023 Finances- Adoption du règlement budgétaire et financier

Extrait du registre des Délibérations de l'EPAGE Canche et Authie

Réunion du 06 Décembre 2023

L'an Deux mille vingt-trois, le six Décembre à dix-huit heures les Membres du Syndicat Mixte Canche et Authie se sont réunis à la Maison du Bois à Auchy-Les-Hesdin, sous la présidence par intérim de Monsieur Philippe Fourcroy suite de convocation du 29/11/2023.

Etaients présents : **Monsieur Dominique Masson, Monsieur Philippe Fourcroy, Monsieur David Caux** et Monsieur Dominique Bigand délégués représentants la Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Philippe Lejosne, Monsieur Franck Parmentier et Monsieur Steve Pringarbe**, délégués représentants la Communauté de Communes des 7 Vallées; **Monsieur Dominique Coquet, Monsieur Denis Dequidt, Monsieur Marcel Leclercq et Monsieur Michel Duval**, délégués représentants la Communauté de Communes du Ternois ; **Monsieur Constant Vasseur et Monsieur Nicolas Pichonnier**, délégués représentants la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; **Monsieur Jean-Marie Guenez**, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; **Monsieur Francis Petit, Monsieur Jean-Michel Magnier et Monsieur Eric Roussel**, délégués représentants la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; **Monsieur Claude PATTE**, délégué représentant la Communauté de Communes de Ponthieu-Marquenterre ;

Autres membres présents : Monsieur Jean-Charles Bruyelle, représentant la Commission Locale de l'Eau

Absents excusés : Monsieur Daniel Fasquelle, délégué représentant la Communauté d'Agglomération des deux baies en Montreuillois ; Monsieur Yves Gilles, délégué représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; Monsieur Christophe Cousin et Monsieur Marc Denavaut, délégués représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; Monsieur Damien Bricout, délégué représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; Monsieur Michel Destombe, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; Monsieur Dominique Dufossé, délégué représentant la Communauté de Communes Territoire Nord Picardie ; Monsieur Eric Kraemer et Monsieur Guy Taeck, délégués représentants la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre

Nombre de délégués en exercice : 30

Nombre de délégués présents : 18

Nombre de délégués présents représentant le quorum : 17

- Titulaires : 16
- Suppléants : 1

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu la nomenclature comptable M57,
Vu la délibération du 05/12/2022 validant la mise en place de la nomenclature M57

Considérant qu'un règlement budgétaire et financier doit impérativement avoir été adopté avant toute délibération budgétaire relevant de l'instruction budgétaire et comptable M57, soit au plus tard, lors de la séance qui précède celle du vote du budget primitif relevant de cette nomenclature,
Considérant que ce règlement budgétaire et financier formalise dans un document unique les règles internes à une collectivité applicables en matière budgétaire et financière. Ces règles s'appliquent à l'ensemble des acteurs intervenant dans le cycle budgétaire et comptable,
Considérant que :

- à compter du 1^{er} janvier 2024, dans le cadre de la M57, il convient d'adopter un Règlement Budgétaire et Financier, fixant notamment les règles de gestion applicables aux crédits pluriannuels.

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical adopte à l'unanimité le règlement budgétaire et financier.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessous.

Philippe FOURCROY
Président du SYMCEA par intérim


SymCQA
Engagé pour un territoire durable

N°37-2023-Remboursement frais d'abonnement

Extrait du registre des Délibérations du Syndicat Mixte Canche et Authie

Réunion du 06 Décembre 2023

L'an Deux mille vingt-trois, le six Décembre à dix-huit heures les Membres du Syndicat Mixte Canche et Authie se sont réunis à la Maison du Bois à Auchy-Les-Hesdin, sous la présidence par intérim de Monsieur Philippe Fourcroy suite de convocation du 29/11/2023.

Etaient présents : **Monsieur Dominique Masson, Monsieur Philippe Fourcroy, Monsieur David Caux** et Monsieur Dominique Bigand délégués représentants la Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Philippe Lejosne, Monsieur Franck Parmentier et Monsieur Steve Pringarbe**, délégués représentants la Communauté de Communes des 7 Vallées; **Monsieur Dominique Coquet, Monsieur Denis Dequidt, Monsieur Marcel Leclercq et Monsieur Michel Duval**, délégués représentants la Communauté de Communes du Ternois ; **Monsieur Constant Vasseur et Monsieur Nicolas Pichonnier**, délégués représentants la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; **Monsieur Jean-Marie Guenez**, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; **Monsieur Francis Petit, Monsieur Jean-Michel Magnier et Monsieur Eric Roussel**, délégués représentants la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; **Monsieur Claude PATTE**, délégué représentant la Communauté de Communes de Ponthieu-Marquenterre ;

Autres membres présents : Monsieur Jean-Charles Bruyelle, représentant la Commission Locale de l'Eau

Absents excusés : Monsieur Daniel Fasquelle, délégué représentant la Communauté d'Agglomération des deux baies en Montreuillois ; Monsieur Yves Gilles, délégué représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; Monsieur Christophe Cousin et Monsieur Marc Denavaut, délégués représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; Monsieur Damien Bricout, délégué représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; Monsieur Michel Destombe, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; Monsieur Dominique Dufossé, délégué représentant la Communauté de Communes Territoire Nord Picardie ; Monsieur Eric Kraemer et Monsieur Guy Taeck, délégués représentants la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre

Nombre de délégués en exercice : 30

Nombre de délégués présents : 18

Nombre de délégués présents représentant le quorum : 17

- Titulaires : 16
- Suppléants : 1

Il est proposé aux membres du Conseil Syndical d'autoriser le remboursement des frais liés aux abonnements zoom réglés depuis janvier 2022 par Madame Valérie CHERIGIE, directrice du Symbcéa dans le cadre du déroulement des visio-conférences organisé par le Symbcéa.

L'abonnement zoom est réglé mensuellement et Madame Valérie CHERIGIE sera remboursée sur présentation du justificatif de paiement de la somme indiquée.

Le remboursement se fera par mandat administratif.

Après en avoir délibéré, le Conseil syndical accepte, à l'unanimité, le remboursement des frais liés aux abonnements à Madame Chérigie.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessous.

Philippe FOURCROY
Président du SYMCEA par intérim


SymbCéA
Engagé pour un territoire durable

Finances
N°38-2023-Virements de crédits

Extrait du registre des Délibérations du Syndicat Mixte Canche et Authie

Réunion du 06 Décembre 2023

L'an Deux mille vingt-trois, le six Décembre à dix-huit heures les Membres du Syndicat Mixte Canche et Authie se sont réunis à la Maison du Bois à Auchy-Les-Hesdin, sous la présidence par intérim de Monsieur Philippe Fourcroy suite de convocation du 29/11/2023.

Etaient présents : **Monsieur Dominique Masson, Monsieur Philippe Fourcroy, Monsieur David Caux** et Monsieur Dominique Bigand délégués représentants la Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Philippe Lejosne, Monsieur Franck Parmentier et Monsieur Steve Pringarbe**, délégués représentants la Communauté de Communes des 7 Vallées; **Monsieur Dominique Coquet, Monsieur Denis Dequidt, Monsieur Marcel Leclercq et Monsieur Michel Duval**, délégués représentants la Communauté de Communes du Ternois ; **Monsieur Constant Vasseur et Monsieur Nicolas Pichonnier**, délégués représentants la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; **Monsieur Jean-Marie Guenez**, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; **Monsieur Francis Petit, Monsieur Jean-Michel Magnier et Monsieur Eric Roussel**, délégués représentants la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; **Monsieur Claude PATTE**, délégué représentant la Communauté de Communes de Ponthieu-Marquenterre ;

Autres membres présents : Monsieur Jean-Charles Bruyelle, représentant la Commission Locale de l'Eau

Absents excusés : Monsieur Daniel Fasquelle, délégué représentant la Communauté d'Agglomération des deux baies en Montreuillois ; Monsieur Yves Gilles, délégué représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; Monsieur Christophe Cousin et Monsieur Marc Denavaut, délégués représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; Monsieur Damien Bricout, délégué représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; Monsieur Michel Destombe, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; Monsieur Dominique Dufossé, délégué représentant la Communauté de Communes Territoire Nord Picardie ; Monsieur Eric Kraemer et Monsieur Guy Taeck, délégués représentants la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre

Nombre de délégués en exercice : 30

Nombre de délégués présents : 18

Nombre de délégués présents représentant le quorum : 17

- Titulaires : 16
- Suppléants : 1

Monsieur le Président par intérim informe l'Assemblée qu'il y a lieu d'affecter des crédits au chapitre 16 « Emprunts et Dettes assimilées » pour insuffisance de crédits.

Il propose d'opérer les virements de crédits comme suit :

CREDITS A REDUIRE EN DEPENSES				
Section	Chapitre	Article	Objet	Montant
Investissement	20	2051	Concessions et droits similaires	- 11 423,78€
TOTAL				- 11 423,78€

CREDITS A OUVRIR EN DEPENSES				
Section	Chapitre	Article	Objet	Montant
Investissement	16	1641	Emprunts en euros	+ 11 423,78€
TOTAL				+ 11 423,78€

Il est précisé que cette modification n'a pas d'impact sur l'équilibre budgétaire du budget principal.

Après en avoir délibéré, le Conseil syndical, accepte à l'unanimité, la proposition du Président et le charge de procéder aux virements de crédits.

Philippe FOURCROY

Président du SYMCEA par intérim


SymCQA
Engagé pour un territoire durable

Finances
N°39-2023-Virements de crédits

Extrait du registre des Délibérations du Syndicat Mixte Canche et Authie

Réunion du 06 Décembre 2023

L'an Deux mille vingt-trois, le six Décembre à dix-huit heures les Membres du Syndicat Mixte Canche et Authie se sont réunis à la Maison du Bois à Auchy-Les-Hesdin, sous la présidence par intérim de Monsieur Philippe Fourcroy suite de convocation du 29/11/2023.

Etai^{ent} présents : **Monsieur Dominique Masson, Monsieur Philippe Fourcroy, Monsieur David Caux** et Monsieur Dominique Bigand délégués représentants la Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Philippe Lejosne, Monsieur Franck Parmentier et Monsieur Steve Pringarbe**, délégués représentants la Communauté de Communes des 7 Vallées; **Monsieur Dominique Coquet, Monsieur Denis Dequidt, Monsieur Marcel Leclercq et Monsieur Michel Duval**, délégués représentants la Communauté de Communes du Ternois ; **Monsieur Constant Vasseur et Monsieur Nicolas Pichonnier**, délégués représentants la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; **Monsieur Jean-Marie Guenez**, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; **Monsieur Francis Petit, Monsieur Jean-Michel Magnier** et Monsieur Eric Roussel, délégués représentants la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; **Monsieur Claude PATTE**, délégué représentant la Communauté de Communes de Ponthieu-Marquenterre ;

Autres membres présents : Monsieur Jean-Charles Bruyelle, représentant la Commission Locale de l'Eau

Absents excusés : Monsieur Daniel Fasquelle, délégué représentant la Communauté d'Agglomération des deux baies en Montreuillois ; Monsieur Yves Gilles, délégué représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; Monsieur Christophe Cousin et Monsieur Marc Denavaut, délégués représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; Monsieur Damien Bricout, délégué représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; Monsieur Michel Destombe, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; Monsieur Dominique Dufossé, délégué représentant la Communauté de Communes Territoire Nord Picardie ; Monsieur Eric Kraemer et Monsieur Guy Taeck, délégués représentants la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre

Nombre de délégués en exercice : 30

Nombre de délégués présents : 18

Nombre de délégués présents représentant le quorum : 17

- Titulaires : 16
- Suppléants : 1

Monsieur le Président par intérim informe l'Assemblée qu'il y a lieu d'affecter des crédits au chapitre 66 « Charges financières » pour insuffisance de crédits.

Il propose d'opérer les virements de crédits comme suit :

CREDITS A REDUIRE EN DEPENSES				
Section	Chapitre	Article	Objet	Montant
Investissement	011	6238	Divers	- 535,89€
TOTAL				- 535,89€

CREDITS A OUVRIR EN DEPENSES				
Section	Chapitre	Article	Objet	Montant
Investissement	66	66111	Intérêts d'emprunt	+ 535,89€
TOTAL				+ 535,89€

Il est précisé que cette modification n'a pas d'impact sur l'équilibre budgétaire du budget principal.

Après en avoir délibéré, le Conseil syndical, accepte à l'unanimité, la proposition du Président et le charge de procéder aux virements de crédits.

Philippe FOURCROY
Président du SYMCEA par intérim


SymCQA
Engagé pour un territoire durable